

**Le cadre macroprudentiel :
questions clés appliquées au cas français**

**Taryk Bennani, Morgan Després,
Marine Dujardin,
Thibaut Duprey et Anna Kelber**
Banque de France
Direction de la Stabilité financière

Débats économiques • n° 9

Les *Débats économiques* reflètent les idées personnelles de leurs auteurs
et n'expriment pas nécessairement la position de la Banque de France.

Ce document est disponible sur le site internet de la Banque de France « www.banque-france.fr ».

Le cadre macroprudentiel : questions clés appliquées au cas français

**Taryk Bennani, Morgan Després,
Marine Dujardin,
Thibaut Duprey et Anna Kelber**
*Banque de France
Direction de la Stabilité financière*

Cette étude présente les principales caractéristiques de la politique macroprudentielle en mettant l'accent sur le cas français. Nous rappelons tout d'abord que la finalité ultime de la politique macroprudentielle est de prévenir et atténuer le risque systémique, c'est-à-dire le risque de « perturbations majeures dans la fourniture de services financiers ayant des conséquences sérieuses sur l'économie réelle » (CGFS, 2012). Nous présentons deux objectifs pour y parvenir, à savoir (i) renforcer la robustesse du secteur financier et (ii) atténuer les tendances du cycle financier. À la lumière des réflexions actuelles sur l'organisation de la politique macroprudentielle aux niveaux européen et national, nous analysons ensuite le cadre institutionnel récemment adopté en France. Nous examinons les instruments à disposition des autorités macroprudentielles au vu des deux objectifs principaux de la politique macroprudentielle. En nous appuyant sur des éléments théoriques et empiriques, nous privilégions une panoplie d'instruments qui coïncide dans une large mesure avec celle définie dans le paquet législatif européen CRD IV/CRR. Enfin, il importe que les autorités macroprudentielles aient la capacité de surveiller et de détecter le risque systémique. À cet effet, nous étudions plusieurs indicateurs et leur fiabilité.